Pôle éducatif des Courlis
CD 142, route d'Ehuns
70300 VILLERS-LES-LUXEUIL

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 24 juin 2022

Présents :

- Equipe éducative : Mme Chanson, Mme Sauvage, Mme Faivre, Mme Ragonnet, Mme Boléat, Mme Petit
- Parents : Mme Antonio, M. Pigeollot, Mme Jeannerey, Mme Berthelin,
- Elus : M. Valot, Mme Bréhat, M. Tard, Mme Grosjean,

Excusés : M. Duchanois, M. Mathieu, M. Dron, Mme Ferry, M. Jamey, Mme Brultey-Antoine, Mme Litot, Mme Jeanson
Absents : M. Thiétry

La séance débute à 18h00.

- **Effectifs en 2022/2023**

Pour la rentrée 2022/2023, nous constatons une petite baisse des effectifs (en 2021/2022, 125 élèves)

PS : 13	CE1 : 19
MS : 11	CE2 : 16
GS : 18	CM1 : 17
CP : 14	CM2 : 10
	Soit un total de 117 élèves

Des arrivées et des départs peuvent encore être envisagés.

- **Personnel à la rentrée 2022**

Madame Jeanson et Monsieur Thiétry quittent l'école et Madame De Abreu vient compléter l'équipe à titre définitif. A ce jour, les enseignants qui assureront les compléments de service (journée de décharge de direction et journée pour travail à 75% de Madame De Abreu ne sont pas encore connus.)
Répartition des enseignants sous réserve des inscriptions et des radiations de l'été :

Madame Chanson	PS et MS
Madame Ragonnet	GS et CE1
Madame Sauvage	CP et CE1
Madame De Abreu et ?	CE2/CM1
Madame Faivre et ?	CM1 et CM2

La répartition définitive des élèves n'est pas encore établie. L'aide d'un remplaçant rattaché à l'école ou d'un maître supplémentaire (SOP) pour l'année prochaine a été demandée à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale. Le SOP ne sera certainement pas accordé, l'attribution d'un enseignant remplaçant peut encore être envisagée.

Un problème de communication de l'équipe enseignante est évoqué par M. Pigeollot dans les informations données autour des divers remplacements de M. Thiétry dans la classe de CE cette année. Mme Faivre et les enseignantes présentes soulignent que bon nombre d'informations n'étaient pas en leur possession et que l'essentiel était de gérer au mieux l'accueil des élèves de la classe. La présentation de chaque enseignant en remplacement était du ressort de l'enseignant lui-même et non de celui de la directrice.

Les difficultés rencontrées par les élèves de la classe de CE1/CE2 et leurs parents sont abordées par les parents élus. L'équipe enseignante assure vouloir mettre tout en œuvre l'année prochaine pour aider au mieux chaque élève à réapprendre à travailler et à rattraper le retard pris. Cela passera, entre autres, par le décloisonnement qui sera proposé afin de pouvoir travailler en plus petit groupe de manière plus précise et plus efficace en fonction des besoins de chacun.

- **Organisation de la semaine scolaire**

L'année prochaine, les jours et les horaires de l'école ne changent pas : semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

- **Enfances en difficulté et RASED**

Madame Lepaul est intervenue successivement tout au cours de l'année avec des élèves de maternelle, GS, CP et CE1.
La psychologue scolaire, Madame Longeron, et/ou l'enseignante spécialisée, Mme Lepaul, sont intervenues pour certains élèves (une vingtaine) à la demande, soit des enseignants, soit des parents.
Le nombre d'enfants à besoins est plus important d'année en année.
Sept dossiers sont en cours avec la MDPH (Maison départementale des Personnes Handicapées), deux nouveaux dossiers s'ajouteront en septembre (élèves avec difficultés scolaires, élèves au comportement violent).
M. Pigeollot souligne les difficultés qu'ont les parents à monter des dossiers MDPH et le manque d'attribution d'aides humaines. Il propose une aide de parents volontaires pour encadrer des groupes d'élèves sur diverses activités et jeux pédagogiques. Mme Faivre réaffirme la nécessité de réaliser des projets en amont de ce type d'accompagnement auprès des élèves. Le cadre légal reste à définir.

- **Travaux et demandes**

- Une climatisation portable a été installée dans la salle de repos. C'est mieux mais vite limité (bruit, remontée en température). La salle de sieste n'est pas en capacité d'accueillir des élèves supplémentaires (cette année 30 élèves). De plus le rejet de l'air chaud et vicié se fait dans l'école et non à l'extérieur. Mme Bréhat explique que le SICG a paré au plus vite au vu des températures annoncées. Percer le mur de l'école n'est pas envisageable et une plaque de plexiglass fixée au hublot ouvert semble difficile à mettre en place. Cette installation reste provisoire, des expertises et évaluations énergétiques sont encore en cours.
- Les enseignantes demandent à nouveau un paravent pour les sanitaires de la maternelle. Mme Bréhat doit s'en charger.
- Les contremarches (pour la norme d'accessibilité handicapé) des escaliers d'accès à la salle de motricité sont décollées et arrachées : il convient de les changer. Cela sera fait prochainement.
- Les enseignantes demandent aux familles des vêtements de taille 6 à 10 ans pour avoir des changes pour les élèves d'élémentaire. Il est décidé de marquer les vêtements « les Courlis » car ceux prêtés ont du mal à revenir.
- Les salles de classe et la salle du TBI, le bureau de direction et les couloirs seront repeints en blanc et gris (sur une hauteur de 1 mètre dans le couloir). Les encadrements de porte seront eux peints en blanc ou gris.

La bibliothèque, la salle de motricité, la salle de sieste, la salle informatique, la salle des maîtres et les sanitaires ne seront pas remis en peinture.

- De nombreux ballons se trouvant sur les toits de l'école ou du préau sont à récupérer. Cela sera fait pendant l'été.
- Renouvellement de la demande d'un panneau indicateur de l'école : de nombreuses personnes ne trouvent pas l'école. Plusieurs d'entre elles n'arrivent pas à se situer géographiquement dans les alentours de l'école et il est difficile d'expliquer un trajet à suivre par téléphone. Madame Bréhat indique que les démarches ont été faites. Cela ne devrait plus tarder.
- Une vérification de la structure de jeux dans la cour de récréation est nécessaire, ainsi qu'une vérification des panneaux de baskets et buts du terrain de sport. Si ces infrastructures ne sont plus conformes, Madame Faivre demande à ce que tous ces matériels soient enlever. Mme Bréhat indique que les réparations seront faites courant juillet pour les deux éléments : le terrain de sport et la structure de jeux.
- Mme Bréhat, suite à la demande d'informations de l'équipe, assure que le marquage de la cour a été envisagé mais qu'il est en attente au vu de la somme exorbitante (environ 2000 euros) qui est à prévoir. Une demande de subventions a été déposée pour la réfection du terrain de sport. Le marquage pourrait y être ajouté. Le SICG est sans nouvelle du dossier pour l'instant.

L'équipe enseignante précise qu'elle souhaiteraient (en priorité) un rectangle avec ligne médiane. Ce tracé situé dans le bas de la cour vers le périscolaire est très utilisé pour les séances d'EPS.
M. Valot pense à l'éventualité d'utiliser du marquage identique à celui utilisé pour les terrains de foot.

- En cette période de forts orages et également en hiver, une énorme flaque d'eau et de boue se forme devant la porte du préau côté cour : l'eau stagne devant la porte et ne s'évacue pas. Les élèves n'arrivent pas à enjamber la flaque. La pose d'un caillebottis ou d'une marche d'accessibilité est proposée par les enseignantes.
- Le périscolaire demande à utiliser le photocopieur de l'école, à raison d'environ 200 photocopies couleur par an. Mme Brehat n'autorise aucune copie.
- Les enseignantes sont favorables à la mise en place de codes sur le photocopieur qui est en accès libre et un quota illimité de photocopies. Le quota actuel (copies par élève et par jour) n'est pas suffisant pour travailler sereinement et efficacement. Les enseignantes soulignent le problème des achats de fichiers qui ne sont pas possible avec le budget actuel et qu'il est impossible de remplacer les fichiers ou les manuels inexistants à l'école par des photocopies (droit d'auteurs mais surtout nombre de copies alloué insuffisant). Dans cette situation il sera à l'avenir également impossible de mettre en œuvre certains projets si le quota de photocopie reste inchangé. Les enseignantes indiquent que le budget par élève et par an (32 € auquel 7 € sont prélevés pour l'achat des ramettes de papier) est bien inférieur à celui octroyé aux autres écoles du secteur (42€, 60€, 80€, voir même 90€ dans des écoles à proximité). Un budget de 45 € serait nécessaire à un fonctionnement correct des classes et à la mise en place d'une pédagogie propre à chaque enseignante. Un budget de 45 € par élève ne représenterait en réalité que 1300 euros supplémentaire à verser par le SICG.

Mme Bréhat rétorque que le budget global (investissement et fonctionnement) a déjà été augmenté de 20000 euros cette année ; toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement de l'école augmentent. Elle réaffirme ne pouvoir augmenter ni le budget par élève ni le nombre de photocopies (le dépassement du quota coûte très cher). M. Pigeollot suggère l'achat d'une imprimante par classe en remplacement de la location et d'un contrat d'entretien d'un photocopieur afin de réduire les coûts engagés. Mme Grosjean souligne qu'au collège les parents payent le fichier demandé par certains professeurs. Elle envisage que cela pourrait peut-être se faire à l'école. Les parents élus sont favorables à cet achat. Reste à vérifier par Mme Faivre de la possibilité de cet achat par les parents dans le cadre de la liste de fournitures scolaires. Questionnement : quelle association pourrait le faire ? Mme Jeannerey se demande comment travailler sans photocopies ni manuels ou fichiers.
Renseignements pris suite au conseil d'école : L'OCCE, organisme garant de la coopérative scolaire, confirme que la coopérative ne peut pas servir à acheter et revendre des fichiers de mathématiques ou de lecture. Sa vocation est de financer des projets

coopératifs et non des outils utilisés pour les enseignements. Madame L'Hôte, inspectrice de l'Education nationale, confirme que dans l'enseignement primaire, les parents ne peuvent pas acheter fichiers ou ramettes de papier.
- L'utilisation des salles de l'école pendant les vacances par le périscolaire pose interrogations. Mme Bréhat réaffirme que le périscolaire est locataire des salles et du matériel qui s'y trouve : il a le droit d'utiliser la salle de TBI, les salles de motricité et de sieste. Madame Bréhat a dit que l'achat des produits d'entretien et d'hygiène ainsi que l'achat des consommables doit être à la charge de la Com Com pour les périodes de vacances.
L'équipe enseignante souligne le peu de matériel fourni par la Com Com aux animatrices et directrice du centre de loisirs qui se voient dans l'obligation d'utiliser le matériel de loisirs et de sport de l'école (tricycles, draisiennes, ballons, raquettes, tapis de gymnastiques…). Ce matériel est payé en grande partie par la coopérative. Avec ce double emploi, il s'abîme et s'use plus rapidement. Qu'en est-il du remplacement du matériel de motricité et de sport s'il est dégradé ou s'il tombe en panne lors de son utilisation ? Il a été suggéré que pour plus d'équité et afin de rééquilibrer les comptes qu'il serait nécessaire que la Communauté de communes participe à l'achat de nouvelles fournitures de loisirs voire d'engins roulants. Mme Bréhat se propose d'entamer une discussion avec les représentants de la Communauté de communes en ce sens.
Le tri des déchets et le partage des poubelles posent soucis malgré les recommandations réitérées de Mme Bréhat. Madame Faivre propose que chacune des structures (école et périscolaire) possède ses propres bacs. Cette solution est approuvée par Mme Bréhat et les maires présents.
- Mme Bréhat, suite à la question des enseignantes, indique que le nombre de rideaux devant être installé dans les classes sera revu à la baisse au vu des coûts engendrés. Un budget de 5000€ avait été évoqué par Madame Bréhat. Les enseignantes n'ont pas d'utilité de rideaux ou stores sur les ouvertures avec volet. Madame Faivre demande à reporter la somme non allouée aux rideaux aux fournitures scolaires. Mme Bréhat réaffirme que les budgets sont déjà attribués et qu'il est impossible d'en changer.

- **Liste des fournitures**

La liste de fournitures est en cours d'actualisation. Elle est donnée en même temps que les livrets scolaires de l'élémentaire. Les parents peuvent la retrouver sur le site de l'école (http://elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr/).
La liste des fournitures demandées aux parents reste d'un budget limité. Elle est conforme à la liste préconisée par l'Education Nationale. Une partie du matériel demandé est réutilisable d'une année sur l'autre.
L'équipe renouvelle ses préoccupations : faire les commandes de fournitures et de jeux et ateliers pédagogiques pour les classes est de plus en plus difficile. Un budget de 45 € par élève à la place de 32 € serait plus confortable. Cela représente une augmentation de 1300 € pour l'ensemble des communes du SICG. Mme Bréhat réaffirme qu'aucune augmentation ne sera accordée.
L'ajout d'une ramette de papier en plus sur les listes a été proposé par les parents. Les parents élus présents sont d'accord avec cette proposition. Cependant se pose la question de l'équité : certains parents fourniront cette ramette, d'autres non et la qualité du papier sera inégale.
Renseignements pris suite au conseil d'école : Proposition non applicable en raison du refus de madame L'Hôte, inspectrice.

- **Ordinateurs**

M. Paris, animateur informatique de la circonscription a fourni 6 ordinateurs d'occasion à l'école. Ils sont à installer. Il manque cependant encore des claviers, des écrans et des souris filaires. L'équipe fait donc appel à la générosité des parents.
M. DRON ne pourra pas nous fournir d'autres postes après renseignement pris auprès de son entreprise.
L'équipe enseignante aurait également besoin de 10 casques audio. Mme Bréhat, présidente du SICG, se propose de les acheter.

- **Sécurité**

Le plan Vigipirate est toujours d'actualité : les locaux sont toujours fermés à clé, il est donc important de bien arriver à l'heure.
Un exercice incendie a été réalisé le 14 juin 2022. Dans la classe de CP, la porte de secours ne s'ouvrait plus (bloquée fermée à clé) : les élèves et la maîtresse ont dû sortir par la fenêtre d'où un temps d'évacuation de 2 min 30 à la place de 1min en temps normal. Les portes coupe-feu ne se sont pas fermées entièrement.

- **Projets et sorties**
 - Les élèves de GS, CP, CE et CM vont participer à une animation Basket avec une rencontre inter-écoles le 28 juin à Luxeuil suite au cycle Basket de 6 séances
 - Spectacle JMF : « Mon premier ciné-concert » le 9 mai 2022 pour la classe de PS/MS.
 - Sortie au Parc animalier de Saint-Valbert pour les classes de GS/CE1et CE1/CE2 le 20 juin, pour les classes de PS/MS et CP le 21 juin
 - Sortie patrimoine à l'écomusée du pays de la cerise à Fougerolles le 23 juin pour la classe de CM
 - Activité « Golf » pour la classe de CM : les 21 et 24 juin après-midi à l'école et le jeudi 30 juin le matin au Golf Bellevue à Genevrey
 - Jeux « kermesse » pour la classe PS/MS avec l'animation par les CM pour la tenue des ateliers
 - Rencontre athlétisme GS/CE1 et CP avec l'animation par les CM pour la tenue des ateliers
 - Pas de nouvelles pour l'animation Maison de la nature sur les écureuils

- **Projets pour l'année scolaire 2022/23**

- Spectacles JMF pour toutes les classes
- Séances piscine (classes concernées à déterminer en fonction de la répartition). Les créneaux piscine s'étalent du 17 octobre au 1er décembre à raison de 2 séances par semaine, les lundis et jeudis matin. Nous aurions besoin de parents encadrant un groupe et des parents accompagnateurs aux vestiaires. La date de passation d'agrément vous sera communiquée en septembre dès que Madame Faivre en aura connaissance.

- **Bilan de l'emploi Service civique**

Léa (mission service civique) avait un projet à mener : elle a plus particulièrement suivi les élèves en BCD et a fabriqué un jeu « Memory » sur les tables de multiplication.
Pour l'année 2022/23, Mme Bréhat est d'accord pour le renouvellement d'une mission service civique au sein de l'école.
Mme Chanson a d'ores et déjà mis en ligne l'annonce à la Ligue de l'enseignement et à la mission locale. Le dossier de subventions a été déposé le 4 avril sur le site du conseil régional ; la commission d'attribution se tiendra le 7 juillet 2022.
Suite aux démarches de Madame Chanson, 1200€ de subvention devraient revenir au SICG. Madame Faivre propose à nouveau de les réattribuer aux fournitures scolaires. Madame Bréhat répond que cela n'est pas possible car ce n'est pas la même ligne comptable.

- **Point OCCE**

Les comptes de la coopérative ont été contrôlés par un commissaire aux comptes via l'OCCE au mois de mai : les comptes sont en règles et très bien tenus. Merci à Madame Sauvage.
Recettes :
Vente de chocolats : Bénéfice de 504,59 € (vente 2522,95 €)
Vente de tables : 20 €. Il reste encore quelques tables à vendre.
Les ventes réalisées au cours de l'année financent les sorties.
Participation de 1 € pour le voyage : environ 116 €. C'est la seule participation financière qui est demandée aux parents hormis la cotisation à la coopérative en début d'année. Un avis est demandé aux membres du conseil d'école concernant une possible augmentation de la cotisation au regard des diverses augmentations des coûts (transport entre autres). La cotisation passerait de 12 € à 14 € / 15€. Les parents élus trouvent cela logique. M. Valot propose de la passer directement à 15€. La somme de 15 € est donc retenue.
L'association des Courlipiots avait été destinataire de demandes d'achats ou de subventions de la part des enseignants. Ses membres présents au conseil d'école (Mmes Jeannerey, secrétaire, et Berthelin, trésorière) nous réaffirment leur souhait d'aider la coopérative scolaire à financer certains achats ou sorties. Un point sera fait en septembre en vue de don à la coopérative scolaire.

Dépenses : (pour certaines les factures sont à venir)
Echosystem: entrées : 250€, bus : 100€
Ciné concert : 150 €, bus : 60 €
Saint-Valbert et écomusée : entrées : 690€, bus : 465€ (réduction 30€ pour le retard dû à la panne de bus) : Coût total 1155€
Fête du basket : 150€ de bus

- **Remerciements**

 Aux familles qui offrent des livres de bibliothèque, des vêtements ou du matériel scolaire (cahiers, feuilles de papier, loisirs créatifs)
 Aux parents accompagnateurs des diverses sorties
 Au SICG pour la climatisation
 A M. Paris pour les ordinateurs

- **Transport scolaire**

 L'inscription pour les transports scolaires se fait sur le site de la région Bourgogne Franche-Comté qui dispose de cette compétence : https://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-de-la-haute-saone

.

La séance se termine à 21h10.

La secrétaire de séance
Isabelle Chanson



La directrice
Agnès Faivre

